

COMMUNIQUÉ : DEVALUATION BIENS IMMOBILIERS, LES RIVERAINS D'ÉOLIENNES VICTIMES DE DÉSINFORMATION

Paris, le 19 avril 2024 - Une récente réunion publique a révélé les tentatives d'un promoteur d'éoliennes pour minimiser l'impact sur la valeur des biens immobiliers à proximité de ses installations. Dans un article paru le 18 avril 2024 dans Ouest France¹, un représentant a assuré qu'aucune éolienne ne serait construite à moins de 500 m des habitations, citant une étude de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) selon laquelle il n'y aurait pas de perte en cas de revente d'un bien immobilier à proximité des éoliennes.

Ces affirmations sont infondées. L'étude de l'ADEME² n'a jamais confirmé ces déclarations. Au contraire, le rapport de l'ADEME a clairement indiqué que l'impact sur la valeur des biens immobiliers à proximité des éoliennes n'a pas été exploré.

« Pour vendre leurs projets, les promoteurs avancent des arguments trompeurs », déclare Bernadette Kaars, déléguée régionale de la Fédération Environnement Durable. « Ils répètent inlassablement les mêmes affirmations pour rassurer les riverains, mais la réalité est bien différente. »

En effet, la cour d'appel de Rennes³ a récemment confirmé l'existence d'un « préjudice immobilier » pour les riverains proches d'éoliennes et a condamné un promoteur à les indemniser. Ce verdict confirme l'impact réel sur la valeur des propriétés situées à proximité d'éoliennes.

La Fédération Environnement Durable appelle les autorités et le public à être vigilants face à ces discours trompeurs. Elle demande aux médias de vérifier ce type de déclarations avant de les relayer. Elle exhorte plus particulièrement le journal Ouest France, comme les autres médias, à faire preuve de vigilance face à cette désinformation répétée des professionnels de l'éolien.

Contact presse :

Bernadette Kaars

Déléguée Pays de la Loire de la Fédération Environnement Durable

Tél : 06 79 54 55 03

Email : b.sijpesteijn@laposte.net

Jean-Louis Butré

Email : contact@environnementdurable.net

Tél : 06 80 99 38 08

Références

1) [ouest-france.fr/economie/energie/energie-eolienne/nous-sommes-encercles-a-loireauxence-le-projet-eolien-fait-face-a-des-vents-contraires](https://www.ouest-france.fr/economie/energie/energie-eolienne/nous-sommes-encercles-a-loireauxence-le-projet-eolien-fait-face-a-des-vents-contraires)

2) [Etude de l'ADEME Page 7](#)

3) [Jugement de la Cour d'Appel de Rennes](#)